

COORDINATION THÉMATIQUE

EXIL ET SANTÉ MENTALE

Johan Cornez,

Psychologue clinicienne, SSM Ulysse et coordinatrice thématique Exil, LBSM

Natacha Rome,

Chargée de mission, LBSM

Dans un contexte politique belge marqué par des évolutions susceptibles d'accentuer la vulnérabilité des personnes en situation d'exil, la Coordination Exil poursuit un objectif central : sensibiliser, soutenir et informer les professionnel·les de la santé mentale et du secteur social dans l'accueil et l'accompagnement de ce public.

Sa mission consiste à mettre en lumière les réalités, les questionnements et enjeux rencontrés tant par les personnes exilées que par les professionnel·les qui les accompagnent. Elle œuvre notamment à promouvoir un accueil inclusif au sein des dispositifs de droit commun et à défendre un accès facilité aux soins médicaux et de santé mentale pour toutes et tous.

La Coordination Exil veille également à sensibiliser les intervenant·es de terrain à l'importance de prendre en compte les dimensions contextuelles qui influencent les parcours et les situations des personnes exilées. Parmi celles-ci figurent notamment la précarité de logement, la complexité et l'opacité des démarches administratives, ou encore les difficultés liées à la langue nécessitant le recours à l'interprétariat. L'intégration de ces réalités dans les accompagnements psychosociaux constitue un levier essentiel pour garantir des pratiques adaptées et respectueuses.

Depuis plusieurs années maintenant, la coordination thématique Exil propose un espace d'échange riche, autour de ces aspects dont voici les modalités :



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

GROUPE DE TRAVAIL - ARTICULATION DES ASPECTS CLINIQUES, SOCIAUX ET JURIDIQUES, DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN PRÉCARITÉ DE DROIT AU SÉJOUR.

Composé de psychologues, de travailleur·euse·s sociaux·ales, de juristes et d'avocat·e·s, de médecins, de psychiatres, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans le contexte de l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour. Une articulation fine et délicate entre ces différents protagonistes est indispensable au regard de la complexité des procédures d'asile et d'accès aux soins auxquels les personnes ont à faire, et du fait que ces procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance.

Travail en réseau, réflexion autour du contenu et de l'intérêt des attestations médicales ou psychologiques à fournir dans le contexte de la demande d'asile, actualisation de nos connaissances des procédures et des nouvelles politiques impactant notre public, ...

Durant les rencontres, les participant.e.s auront l'occasion d'entendre des intervenants extérieurs autour de thématiques spécifiques situées au croisement de nos pratiques mais aussi de déplier des situations sur le terrain en s'appuyant sur le collectif que nous offre cet espace d'échange.

La co-animation du groupe sera menée cette année par Johan Cornez, psychologue clinicienne à Ulysse et coordinatrice thématique Exil pour la LBSM, ainsi qu'Alain Vanoeteren, psychologue clinicien au SSM Ulysse.

Infos utiles :

Pour qui ? Toute personne qui travaille avec le public-cible et est confrontée à la nécessité de croiser les compétences psycho-médico-socio-juridiques.

Quand ? Agenda 2026 – 2027 : Groupe mensuel, 3^{ème} jeudi du mois, de 12h à 14h : 17/09, 15/10, 19/11, 17/12, 21/01, 18/02, 18/03, 15/04, 20/05, 17/06.

Où ? A la LBSM - 39, rue Mercelis, 1050 Ixelles.

Inscription ? Les demandes d'inscription sont à envoyer à Johan Cornez, coordinatrice thématique Exil, par e-mail à l'adresse suivante : exil@lbsm.be

Contacts ? Johan Cornez : exil@lbsm.be - 02 533 06 70